

Catégorie d'obligations à rendement élevé CI

Série B CAD

APERÇU DU FONDS

L'objectif de placement de la Catégorie d'obligations à rendement élevé Signature est d'offrir un rendement similaire au rendement du Fonds d'obligations à rendement élevé Signature ou d'un autre fonds nord-américain et/ou international d'obligations géré par nous (le «fonds de référence»), qui investit principalement dans des obligations et d'autres titres de créance de sociétés, de gouvernements et autres, à l'échelle nord-américaine et/ou internationale.

PROFIL DU FONDS

Date de création	Mai 2010
Total des actifs nets (\$CA) En date du 02-28-2022	44,6 millions \$
VLPP En date du 04-07-2022	6,1586 \$
RFG (%) En date du 09-30-2021	1,98
Frais de gestion (%)	1,55
Catégorie d'actif	Obligations à rendement élevé
Devise	\$CA
Placement minimal	500 \$ (initial)/25 \$ (supplémentaire)
Fréquence des distributions	Mensuelle
Dernière distribution	0,0461 \$

Niveau de risque¹

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

CODES DE FONDS

B	FAR 51036 FR 52036 FR 53036
A	50036
E	16038
EF	15038
F	54036
I	55036
O	18038
P	58036

RENDEMENTS²

En date du 03-31-2022

Croissance d'un placement de 10 000 \$ (depuis la date de création)



Rendement par année civile



Rendements composés annuels moyens

CA	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Création*
-2,40 %	-1,30 %	-1,20 %	-2,60 %	-0,30 %	3,90 %	2,90 %	4,10 %	3,60 %

*Depuis la date de création

HISTORIQUE DES DISTRIBUTIONS³

Date de paiement	Total	Date de paiement	Total
03-25-2022	0,0461	11-26-2021	0,0500
03-24-2022	0,0500	10-22-2021	0,0500
02-25-2022	0,0500	09-24-2021	0,0500
01-28-2022	0,0500	08-27-2021	0,0500
12-23-2021	0,0500	07-23-2021	0,0500

GESTIONNAIRES



Geof Marshall



Brad Benson

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE⁴

En date du 03-31-2022

Répartition de l'actif	(%)	Répartition sectorielle	(%)	Répartition géographique	(%)
Obligations de sociétés étrangères	71,05	Revenu fixe	87,73	États-Unis	73,25
Obligations de sociétés canadiennes	16,50	Espèces et quasi-espèces	5,39	Canada	23,16
Espèces et équivalents	5,39	Services financiers	2,37	Autres	2,03
Actions canadiennes	4,60	Énergie	1,09	Bermudes	0,98
Actions américaines	1,20	Services aux consommateurs	0,99	Royaume-Uni	0,51
Obligations du gouvernement canadien	0,64	Télécommunications	0,89	Iles Caimans	0,07
Obligations de gouvernements étrangers	0,50	Autres	0,82		
Actions internationales	0,09	Services publics	0,52		
Autres	0,02	Immobilier	0,16		
Unités de fiducies de revenu	0,01	Biens industriels	0,04		
		Biens de consommation	0,04		

PRINCIPAUX TITRES

	Secteur	(%)
1. Fonds d'obligations à rendement élevé CI I	Revenu fixe	99,90 %

¹ Nous déterminons le niveau de risque d'un fonds conformément à une méthode normalisée de classification du risque, fournie dans le Règlement 81-102, laquelle est fondée sur la volatilité historique du fonds, qui est mesurée par l'écart-type de ses rendements sur dix ans. Selon la méthode normalisée, si un fonds offre des titres au public depuis moins de dix ans, l'écart-type d'un fonds de référence ou d'un indice de référence doit se rapprocher raisonnablement de l'écart-type du fonds, pour déterminer le niveau de risque du fonds. Veuillez noter que le rendement historique peut ne pas être révélateur des rendements futurs, la volatilité historique d'un fonds n'est pas une indication de sa volatilité future.

² Les fonds communs de placement peuvent comporter des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les taux de rendement indiqués correspondent aux rendements globaux historiques composés annuels après déduction des frais payables par le fonds (sauf pour les rendements d'une période d'un an ou moins, qui sont des rendements globaux simples). Ces résultats tiennent compte de la fluctuation de la valeur des titres et du réinvestissement de tous les dividendes et de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout détenteur de titre, qui ont pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et les rendements passés pourraient ne pas se répéter.

³ Veuillez vous référer au prospectus simplifié du fonds pour l'information sur les distributions.

⁴ Les répartitions du portefeuille varieront pendant la durée de vie du fonds commun de placement en fonction des fluctuations des placements du portefeuille et de la valeur au marché de chaque titre. Le(s) gestionnaire(s) de portefeuille peut/peuvent modifier les répartitions du portefeuille pour quelques secteurs ou tous les secteurs.

Ces renseignements ne doivent pas être pris ni interprétés comme un conseil en matière de placement ni comme une promotion ou une recommandation à l'égard des entités ou des titres dont il est question.

Certains énoncés contenus dans la présente sont fondés entièrement ou en partie sur de l'information fournie par des tiers; CI a pris des mesures raisonnables afin de s'assurer qu'ils sont exacts.

Les taux de rendement qui apparaissent dans le tableau sont utilisés uniquement pour illustrer les effets du taux de croissance cumulé et ne sont pas destinés à refléter les valeurs futures des fonds communs ou les rendements sur les placements dans des fonds communs.

Le graphique « Croissance de 10 000 \$ investis » illustre la valeur finale d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans des titres à la fin de la période de placement indiquée et ne vise pas à refléter les valeurs futures ou les rendements du placement.

Le ratio des frais de gestion (« RFG ») représente le ratio des frais de gestion sur douze mois qui reflète les coûts d'exploitation du Fonds, incluant la TVH, la TPS et la TVQ (à l'exclusion des commissions et des autres frais d'opérations de portefeuille) exprimé en pourcentage de la valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période, y compris la quote-part proportionnelle des frais sous-jacents du ou des fonds, le cas échéant. Le RGF est déclaré dans le Rapport de la direction sur le rendement du fonds (« RDRF ») de chaque fonds. Les RDRF sont accessibles dans l'onglet Documents du site Web ci.com.

Gestion mondiale d'actifs CI est le nom d'une entreprise enregistrée de Gestion Mondiale d'Actif CI

©Gestion Mondiale d'Actif CI 2022. Tous droits réservés.

Publié en Avril 2022